

Rapport annuel 2023

Formation en deux phases



Préambule

En 2023, le nombre de participants aux cours de formation continue obligatoire a reculé de 32,3%. La baisse s'est établie à 8,9% en ce qui concerne les permis de conduire à l'essai délivrés. Cette évolution est due à divers facteurs et s'est fait ressentir chez les organisateurs de cours. Entre début 2021 et fin 2022, le nombre de participants aux cours de formation continue avait augmenté significativement. Il s'agissait de nouveaux conducteurs « soumis à l'ancien droit » ayant rattrapé leur retard en termes d'obligation de suivre une journée de cours de formation continue avant fin 2022. Ce rattrapage est la conséquence de la réglementation transitoire pour la formation continue des nouveaux conducteurs qui a été réduite de deux à une journée de cours. Les modifications de la loi avaient aussi conduit à un nombre de participants extraordinairement élevé comme par exemple pour la « conduite à partir de 17 ans ».

Le nombre de permis de conduire à l'essai délivrés se stabilisera à nouveau au niveau des chiffres antérieurs à 2020. Jusqu'en 2019, 85 000 permis de conduire à l'essai étaient délivrés chaque année.

L'hypothèse selon laquelle les nouveaux conducteurs ne suivent pas les cours de formation complémentaire dans les 12 mois suivant l'obtention du permis de conduire à l'essai ne s'est pas confirmée. La fréquentation des cours CFC est de 85,8% après une année et de 96,7% après deux ans (base de calcul : chiffres 2020–2023). La plupart des nouveaux conducteurs ont donc respecté le délai légal.

En résumé, le nombre de participants aux cours de formation continue est légèrement inférieur au niveau normal des années 2018/2019. De même, le nombre de nouveaux conducteurs ayant réussi l'examen pratique et obtenu leur permis de conduire se stabilisera à un niveau identique à celui observé après les chiffres exceptionnellement élevés des années précédentes.

Nouvelles conductrices et nouveaux conducteurs

84 849 personnes ont suivi les cours de formation continue obligatoire en 2023, soit une baisse de 32,3% par rapport à l'année précédente (cf. illustration 1).

Le nombre de participants aux cours se situe entre 6642 et 7900 par mois en 2023 avec une exception : en décembre 5943 personnes au total ont suivi un cours CFC (cf. illustration 2).

La plupart des nouveaux conducteurs s'en tiennent aux prescriptions légales et suivent le cours de formation continue dans les douze mois suivant l'examen de conduite réussi (cf. illustration 3).

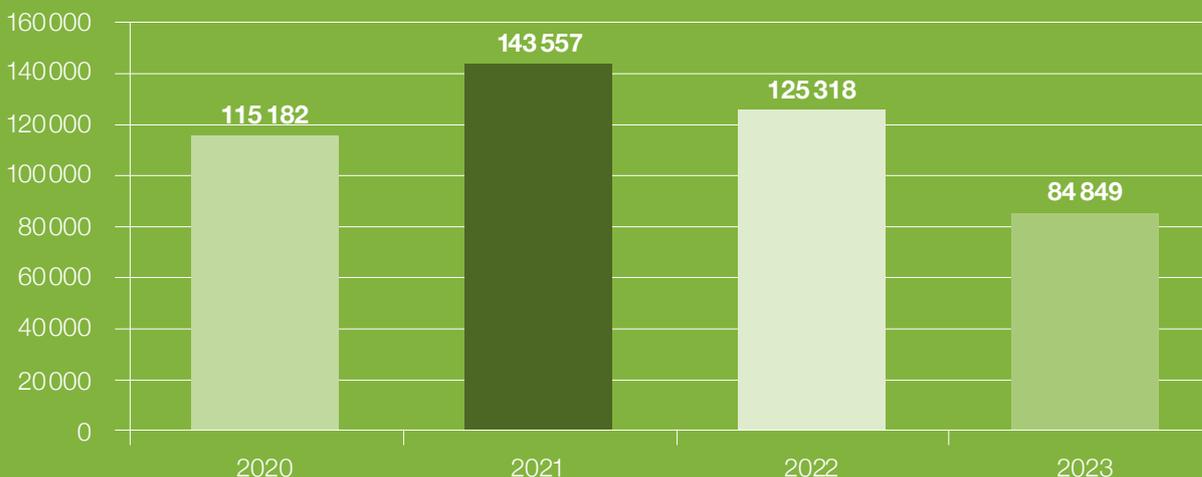


Illustration 1 : Nombre total de participants confirmés ayant suivi un cours CFC de 2020 à 2023. (Source : SARI, état au 31.12.2023)

Le nombre total de participants confirmés aux cours s'établit à 84 849, il est réparti sur 12 mois comme suit :

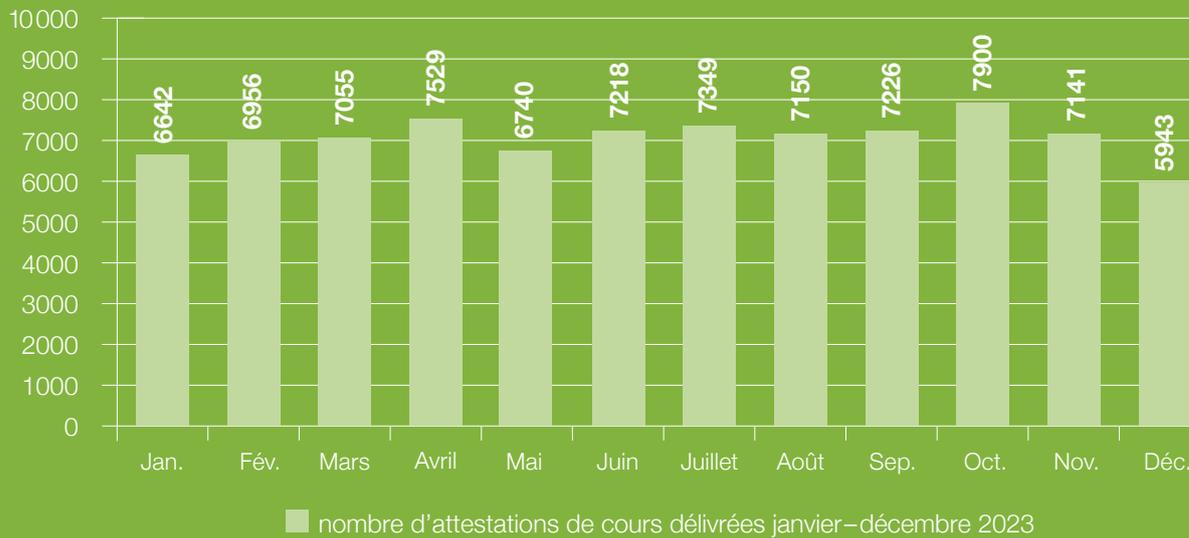


Illustration 2 : Nombre total de participants confirmés aux cours par mois ayant suivi un cours CFC en 2023. (Source : SARI, état au 31.12.2023)

Tous les nouveaux conducteurs doivent suivre une journée de formation continue obligatoire dans les 12 mois suivant la réussite de l'examen de conduite. On constate que la majorité des nouveaux conducteurs ont suivi le cours à la fin des 12 premiers mois (cf. illustration 3).

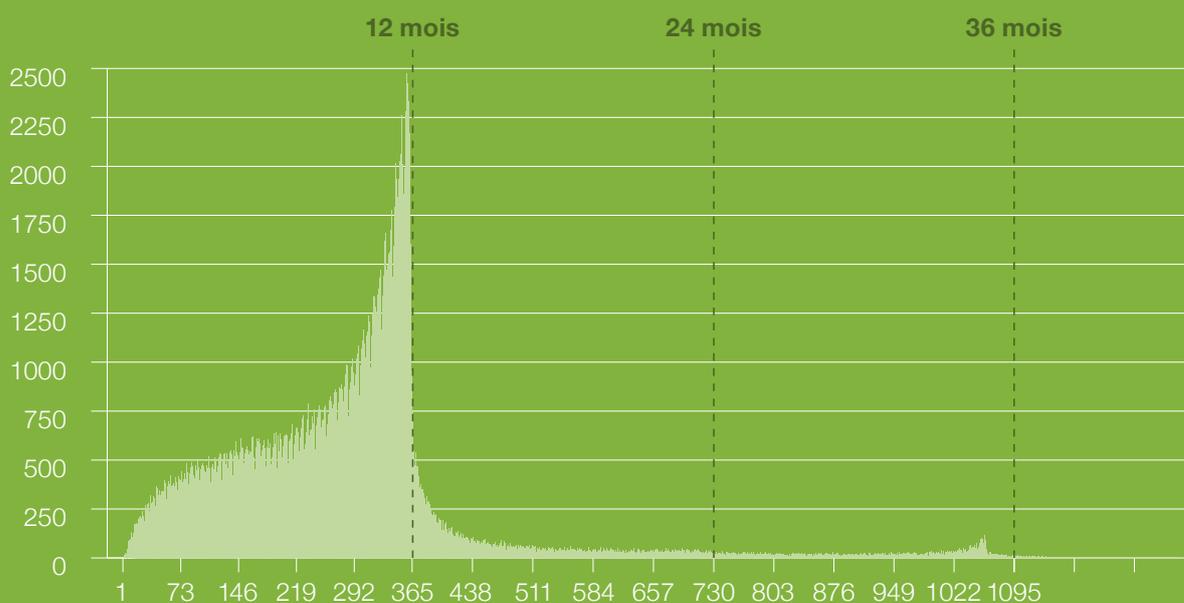


Illustration 3 : Période entre la délivrance du permis de conduire à l'essai et le suivi du cours CFC depuis la réduction à une journée de cours 2020-2023. (Source : SARI, état au 31.12.2023)

Au total, 76 830 permis de conduire à l'essai ont été délivrés en 2023, ce qui représente une baisse de 8,9% par rapport à 2022. Parallèlement, le nombre de permis de conduire à l'essai arrivés à échéance a baissé de 2,7% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 89 068 (cf. illustration 4).

Après une nette augmentation en 2021, le nombre de permis de conduire à l'essai délivrés durant cet exercice a baissé d'environ 9% par rapport à la moyenne à long terme (cf. illustration 4). On peut supposer qu'il s'agit d'un rééquilibrage et donc d'une compensation de l'augmentation excessive de 2021. Un retour du nombre de permis de conduire à l'essai délivrés à un niveau d'environ 85 000 est toutefois envisageable.

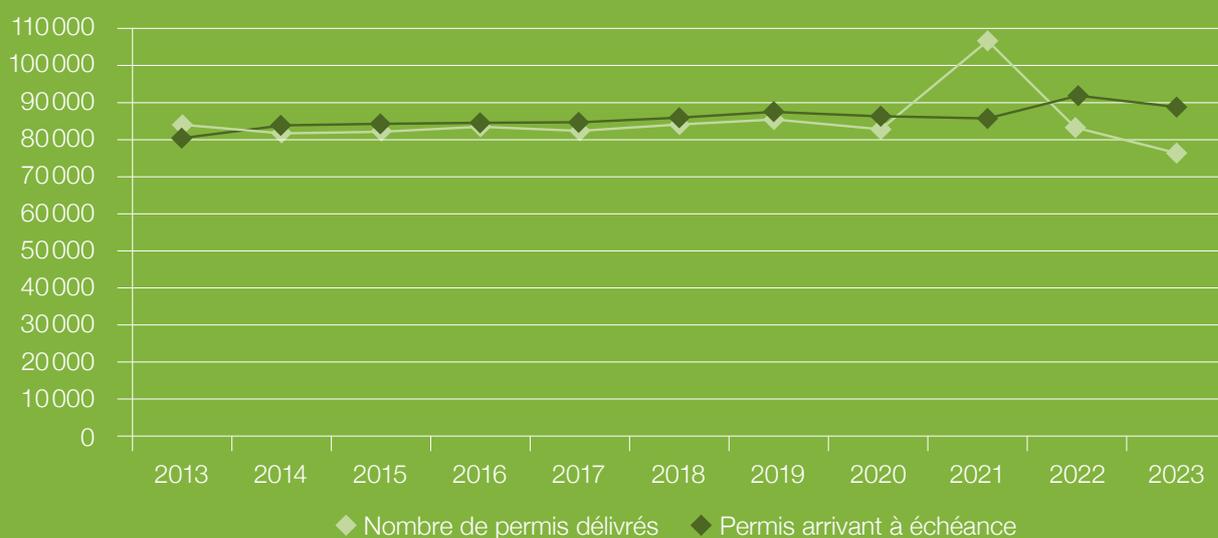


Illustration 4: Demandes /remises de permis à l'essai depuis l'entrée en vigueur de la formation en deux phases.

(Source : SARI, état au 31.12.2023)

Mesures administratives

En 2023, le nombre de prolongations de la période probatoire pour infraction aux prescriptions relatives à la circulation routière a diminué de 2,7% par rapport à l'année précédente. Il y a eu au total 6406 prolongations de périodes d'essai (cf. illustration 5). Le nombre d'annulations de permis s'est établi à 1460, soit un recul de 6,1% comparé à 2022 (cf. illustration 6).



Illustration 5: Diminution du nombre des prolongations de permis de conduire à l'essai en 2023. (Source : SARI, état au 31.12.2023)

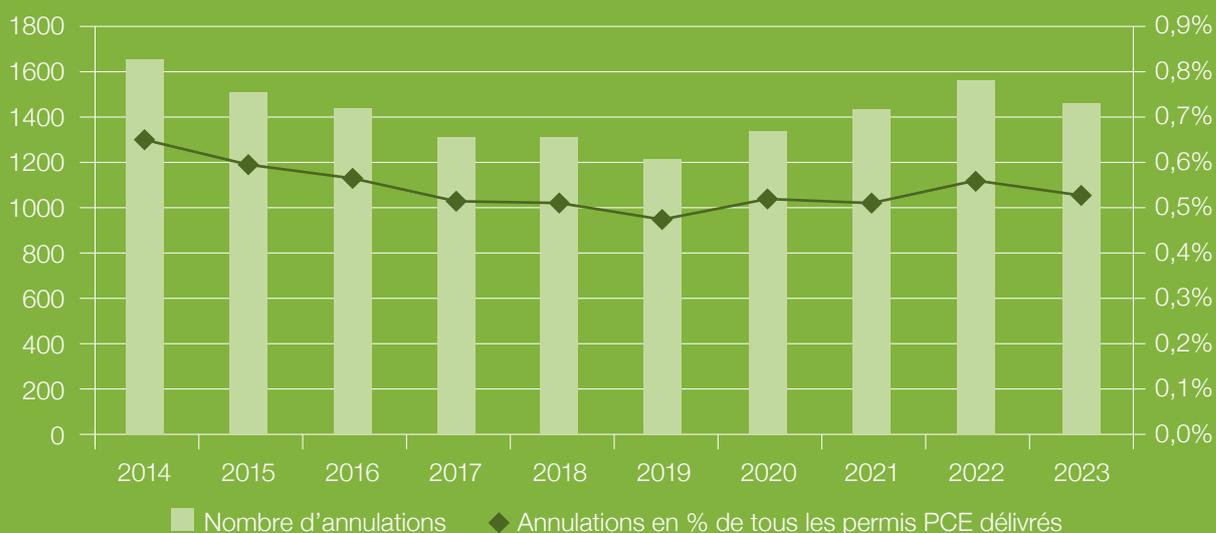


Illustration 6: Le nombre des annulations de permis a baissé durant l'exercice. (Source : statistiques 2023 des mesures administratives visant les conducteurs de véhicules, Office fédéral des routes)

Organisateurs de cours et animateurs

41 organisateurs de cours ont réalisé 8370 cours en 2023. Pour ce faire, 463 animatrices et animateurs ont été mis à disposition. Chaque animateur a dispensé en moyenne 18 cours.

Assurance qualité

L'équipe AQ de l'asa a réalisé 64 audits journaliers en tout en 2023 dans le domaine Deux phases. 31 audits ont révélé des lacunes mineures et dans huit cas, des lacunes majeures ont été constatées. Les experts AQ ont trouvé porte close à quatre reprises. La plupart des critiques concernaient les objectifs de cours dont le contenu n'a pas été traité et qui n'ont donc pas été atteints. En outre, les compétences insuffisantes des animateurs ont conduit à des résultats d'audits négatifs.

Pour 21 autres audits, le déroulement du cours a été déclaré positif et conforme aux exigences fixées dans les directives. Le taux d'audits journaliers AQ positifs sans réclamation s'élevait ainsi à 32,8%.

En 2023, 88 audits-éclair ont été réalisés par l'équipe AQ pour les cours de formation continue pour nouveaux conducteurs. Des cas de non-respect des durées de cours ont été signalés. Pour deux audits-éclair, il y a eu des lacunes en termes de liste de présence et deux audits-éclair ont reçu une évaluation négative. Pour l'un de ces audits, l'animateur n'avait aucune autorisation valide. Pour le deuxième audit, des défauts de sécurité ont été constatés. Les experts AQ ont trouvé porte close à trois reprises.

Les experts AQ ont inspecté 12 examens pour animateurs en 2023. 20 candidates et candidats ont participé à ces examens. De petites lacunes isolées ont été constatées en matière de déroulement.

Journée d'information « Formation continue obligatoire »

La journée d'information du 6 septembre 2023 a eu lieu au musée suisse des transports à Lucerne et a accueilli 199 participants. Un record de visiteurs en provenance de tous les secteurs de la formation continue obligatoire ! En 2022, la journée d'information avait réuni 177 personnes, leur permettant de s'informer mais aussi d'échanger entre collègues.

Les participants ont reçu des informations au sujet des chiffres-clés essentiels, des nouveautés du centre administratif et des secteurs OACP, Marchandises dangereuses, Moniteurs de conduite, Deux phases et Assurance qualité. En faisait également partie un aperçu des futurs projets et développements. La réorganisation de l'examen OACP, qui implique des changements organisationnels et des adaptations pour l'ensemble de la branche, était au centre des discussions. Les nouvelles directives FCO et le catalogue optimisé des compétences d'action et des objectifs d'apprentissage ont également été abordés. Un apéritif dînatoire a clôturé la journée d'information, occasion d'échanger qui a été largement saisie. Les participants ont évalué très positivement cette journée. Ils considèrent que la journée d'information est désormais bien établie et qu'elle représente un moment de rencontre important pour la branche.

asa – mars 2024

EDITEUR

Association des services des automobiles
Thunstrasse 9, 3005 Berne
www.asa.ch

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE